

MUSÉE DE LA CARTE POSTALE de Mortagne-sur-gironde

RÉUNION ASSOCIATION MISENVAL

Compte rendu de réunion du 22 février 2024

Étaient présents :

Bertrand Delanoy, Président Misenval
Sylvian Bayard, référent de l'Association pour le projet
Xavier Belletre
Thierry
Christian Seuillet
Christiane Lorenz
Michel Lorenz

Objectif de la réunion : mettre en route la rénovation du Musée de la carte postale initié par Jean-Pierre Cotet et réalisé en 2003.

Le Musée est très visité et constitue la première étape de Terra Aventura, ce qui renforce son attractivité.

Le bâtiment du Musée appartient au Département et est mis à disposition de la commune. L'association Misenval le gère dans le cadre d'une convention datée de juillet 2023. L'objectif de l'association est d'exploiter et d'entretenir « l'embarcadère », nom originel du bâtiment associé à son premier usage et de l'association qui a créé le musée..

Bertrand présente la synthèse des remarques formulées par les visiteurs dans le cahier de suggestions :

- Clarifier le nom du Musée
- Dater les cartes postales
- Mettre en valeur l'extérieur et l'intérieur
- Ajouter quelques photos d'hier et d'aujourd'hui
- Numérotter les photos et les situer sur un plan
- Maintenir le libre accès et la gratuité
- Vieillessement du Musée
- Ce n'est pas un musée
- Il faudrait protéger l'entrée par un auvent pour les jours de pluie
- Vente de cartes postales ?

Christiane et Michel présentent les réflexions déjà engagées avec Sylvian dans le cadre d'une première réunion à l'appui d'une petite vidéo-projection.

Ce qui amène à quelques points ou interrogations complémentaires :

- Redonner au bâtiment sa configuration d'origine : les débords de toits notamment étaient saillants (chevrons + tuiles sur voligeage bois jointif)
- Réouvrir la porte centrale pour en faire l'entrée principale avec aménagement d'une rampe PMR. La deuxième porte serait conservée mais neutralisée. A l'intérieur une cimaise pourrait la recouvrir partiellement pour gagner du linéaire d'exposition, sans la nier.
- Revoir complètement la signalétique extérieure et intérieure : à l'extérieur le nom de l'équipement doit être plus explicite. Ce n'est pas un musée et on n'expose pas de cartes postales mais des reproductions et agrandissements. Quelques idées : « L'embarcadère, voyage à Mortagne au travers des cartes postales »....(à synthétiser)
- Traiter l'humidité ambiante
- Menuiseries extérieures : la porte s'ouvre mal, prévoir une réfection des menuiseries.
- Reprendre complètement l'électricité :
 - Prévoir de dissocier la borne électrique qui alimente actuellement les plaisanciers et le musée,
 - Revoir le tableau électrique et les alimentations en fonction du projet (éclairage avec déclenchement par radars, prises...): mise aux normes et adaptation aux projet scénographique.

Concernant les travaux :

- Voir avec la mairie ce qui est du ressort de la Commune, du Département propriétaire et de l'association gestionnaire
- Vérifier les conditions d'assurance pour l'association dans le cadre des travaux et compte tenu de l'activité d'accueil du public (ERP). En aucun cas l'Association ne doit contracter une assurance pour les travaux. Ces travaux ne modifient pas l'usage du bâtiment actuel. Ils sont à considérer comme des travaux de maintenance et d'amélioration.

Concernant la présentation scénographique :

Actuellement les documents iconographiques (principalement des reproductions agrandies) sont présentés suivant une trame thématique par quartier.

C'est riche et dense. Pour les visiteurs il faudrait toutefois pouvoir préciser :

- La localisation géographique des quartiers sur la commune : plan ? plan relief ? maquette ?
- La chronologie (datation des clichés ou périodes).

Certains points de vue pourraient être priorités et mis en valeur : agrandissement, rétro-éclairage ? photographies récentes sur les mêmes points de vue que les cartes postales ?

Supports et cimaises : les tirages pourraient être réalisés en impression numérique sur des supports rigides de type Dibon, qui permettraient de singulariser et de mettre en évidence certains documents. Ce qui implique de vérifier la qualité des documents scannés (300 dpi) et d'établir une hiérarchie au niveau des différents panneaux.

Quelques pistes sont également évoquées :

- Comment associer les enfants de Mortagne ?
- Collecte de données complémentaires : à voir avec Jean Pierre et aux archives ?
- Compléter la présentation avec des audios ?
- Collections privées de cartes postales...
- Vente de réimpression de cartes postales anciennes à l'office de tourisme ?

Suite à donner pour la prochaine réunion :

- Faire le synopsis de ce que l'on veut présenter : fil conducteur, thèmes et sous-thèmes sur la base de deux grands axes : le Bourg et la Rive
 - o Le Bourg :
 - L'église
 - Le Temple
 - Le stade
 - La place Bel-air
 - Les halles/OT
 - La grande rue,
 - L'ancien château...
 - o La Rive
 - La rue du port
 - La vieille côte
 - Le chemin creux
 - Les bassins
 - La minoterie
 - La cimenterie
 - La voie ferrée
 - La Gravelle
 - Le chemin vers l'estuaire
 - Le port : historique, évolution...
 - Le port à sec
 - La pêche
 - La plaisance
 - L'embarcadère : ce qu'était auparavant el Musée avec les aménagements portuaires et paysagers (embarcadère, salle d'attente, billetterie, capitainerie...)...

Thierry propose de faire des tirages en petit format pour qu'on puisse les trier par thèmes et sous-thèmes. Christiane et Michel font le relevé et les plans du bâtiment.

Il conviendra ensuite de préparer deux dossiers en vue d'obtenir des subventions et financements divers :

- Un dossier travaux bâtiment
- Un dossier aménagement intérieur et scénographie.

Prochaine réunion : jeudi 14 mars à 10h30